

## AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETE PUBLIQUE

### PREFECTURE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Direction de la coordination et du management de l'action publique  
Bureau des procédures d'utilité publique

#### COMMUNE DE PUCEUL

Par arrêté préfectoral du 16 octobre 2012, une enquête publique est ouverte à la mairie de PUCEUL, pendant une période de 32 jours, du 6 novembre au 7 décembre 2012 (12 h 45), portant sur la demande présentée par la société David Monique, dont le siège social est au 12, rue Saint Hubert à MALVILLE en vue d'être autorisée à exploiter un atelier de découpe et de transformation de viande, rue de la Boulardière, zone industrielle de l'Oseraye à PUCEUL.

Cet établissement est inscrit à la rubrique 2221-B de la nomenclature des installations classées.

Monsieur Jean LE MOINE, ingénieur, conseiller industriel au développement des PME-PMI en retraite, est désigné en qualité de commissaire-enquêteur titulaire. M. Marcel LEGENDRE, retraité de la gendarmerie, est désigné en qualité de commissaire-enquêteur suppléant.

Monsieur Jean LE MOINE est chargé de diriger l'enquête et de recevoir en mairie de PUCEUL les observations du public aux dates et heures ci-après :

- le mardi 6 novembre 2012 de 9 h 00 à 12 h 00,
- le jeudi 15 novembre 2012 de 9 h 00 à 12 h 00,
- le mercredi 21 novembre 2012 de 9 h 00 à 12 h 00,
- le lundi 26 novembre 2012 de 9 h 00 à 12 h 00,
- le vendredi 7 décembre 2012 de 9 h 00 à 12 h 45.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier comportant l'étude d'impact et les avis obligatoires des autorités administratives, notamment environnementale.

La consultation des principaux éléments du dossier est également possible sur le site internet de la préfecture : [www.loire-atlantique.pref.gouv.fr](http://www.loire-atlantique.pref.gouv.fr) (Nos publications, les installations classées pour la protection de l'environnement).

Le public pourra formuler ses observations sur un registre d'enquête ouvert à cet effet à la mairie de PUCEUL, aux jours et heures habituels d'ouverture des services au public. Il peut également les adresser au commissaire-enquêteur à la mairie de PUCEUL, 16, place de la Mairie 44390 PUCEUL.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront publiés sur le site internet de la préfecture de la Loire-Atlantique (<http://loire-atlantique.gouv.fr>) dès lors que le commissaire-enquêteur les aura transmis en préfecture. Ils seront également tenus à la disposition du public en mairie de PUCEUL pendant un an.

Toute information concernant le projet peut être demandée à la société David Monique, 12, rue Saint Hubert, 44260 MALVILLE.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure sera une autorisation délivrée par le préfet, assortie de prescriptions, ou un refus.